

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

Séance du 28 juin 2018

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 28 membres.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Martine CESARI - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Didier KHELFA - Richard MALLIÉ - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Martine VASSAL.

Étaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Patrick BORÉ - Gérard BRAMOULLÉ - Gaby CHARROUX - Maryse JOISSAINS MASINI - Eric LE DISSÈS - Danielle MILON.

Monsieur le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

ECO 005-3889/18/BM

■ Attribution d'une subvention à ANIMA Investment Network pour l'exercice 2018 - Approbation d'une convention MET 18/7094/BM

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

ANIMA Investment Network représente un réseau international qui réunit 80 institutions et réseaux d'affaires de 22 pays. Créé en 2006 par Business France, les collectivités de Marseille-PACA et 20 institutions de développement économiques d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, le réseau ANIMA a connu un fort développement au cours des dix dernières années. L'association est actuellement présidée par M. Khalil Laabidi, Directeur Général de la FIPA, l'agence nationale d'investissement de la Tunisie. La Ville de Marseille est membre de son Conseil d'Administration, ainsi que le Conseil Régional PACA, Business France, l'EPA Euroméditerranée, aux côtés d'organisations de neuf autres pays. Provence Promotion est un membre historique et actif du réseau.

ANIMA développe :

- De l'accompagnement d'entreprises : appui aux entreprises dans leur internationalisation au sein de la zone Europe - Afrique du Nord – Moyen-Orient
- Des services de coopération : organisation de partage d'expérience et de jumelages, développement de projets de coopération (financements européens), intervention en coordination de projet, en tant qu'expert ou via son réseau
- Des services d'intelligence économique

ANIMA fait bénéficier les acteurs du territoire de sa connaissance des pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, de ses réseaux et de ses nombreuses actions de mise en relation.

Ainsi chaque année, ANIMA accompagne 300 entreprises et clusters du territoire dans leur internationalisation et leurs partenariats internationaux.

ANIMA a associé plus de 25 organisations du territoire en tant que partenaires de ses projets européens, générant ainsi plusieurs millions d'euros de financement.

Signé le 28 Juin 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 24 juillet 2018

Les objectifs d'ANIMA concordent avec la volonté de la Métropole Aix-Marseille-Provence de faire monter en puissance ses liens avec les pays de la méditerranée en développant un partenariat stratégique depuis 2016.

Ce partenariat Métropole – ANIMA englobe les 4 points suivants :

1- Stratégie : ANIMA fait bénéficier la Métropole Aix-Marseille-Provence de sa connaissance des acteurs locaux permettant de développer plus aisément la stratégie économique de la Métropole AMP pour la région Afrique du Nord et Moyen-Orient :

- Mise à jour de la barométrie - tableau de bord de l'attractivité métropolitaine et d'un benchmark portant sur une dizaine de métropoles pertinentes
- Informations sur les opportunités et principaux marchés cibles dans les pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient
- Animation du réseau ANIMA des acteurs du développement économique ainsi que la coopération institutionnelle et technique sur la zone euro-méditerranéenne. Mise en œuvre de projets européens portés par l'association, qui opèrent dans des domaines parfaitement alignés avec l'agenda économique de la métropole et de sa stratégie internationale

2- Promotion économique du territoire : ANIMA contribue et met à disposition ses réseaux pour la mise en œuvre d'évènements économiques pertinents sur la zone Med-Afrique (ex : Emerging Valley, The Next Society...).

3- Développement international : ANIMA est une institution qui participe au rayonnement international de la Métropole. Elle réunit les agences gouvernementales et territoriales du développement économique de 22 pays du pourtour méditerranéen. Son travail d'intelligence économique en fait un acteur écouté par l'Union européenne, l'OCDE, l'Union pour la Méditerranée, et contribue au rayonnement de la métropole, et à sa reconnaissance en tant que pôle d'expertise et de coopération économique sur la Méditerranée. De plus, ANIMA associe de nombreux acteurs métropolitains dans ses projets de coopération, et leur donne une visibilité internationale : agence ACIM, ARII, Femise, Provence Promotion, Région PACA, Ville de Marseille.

De plus, ANIMA a développé un service d'intelligence économique depuis 2003 qui répond à 3 besoins clés :

1. Effectuer une veille active et sélective sur des pays et secteurs ciblés en Méditerranée (veille économique en continu sur plus de 150 sources d'information sélectionnées)
2. Connaître les stratégies des territoires méditerranéens et des acteurs du développement économique de ces territoires
3. Identifier les acteurs et les opportunités d'affaires, d'investissement et de partenariats

Le centre de ressources ANIMA articule ainsi observations en temps réel (investissements, financements, opportunités), actualité économique et études spécifiques sur des thématiques ciblées (+ de 80 études produites).

Enfin, ANIMA a conduit plusieurs études sur les besoins des clusters et des acteurs économiques de Provence dans le cadre de l'accompagnement de la Région PACA pour l'élaboration de son plan Régional d'Internationalisation des Entreprises.

Budget 2018 :

En attente du nouveau tableau de budget prévisionnel

Par conséquent, il est donc proposé à la Métropole Aix-Marseille-Provence de soutenir ANIMA Investment Network dans son programme de travail 2018 à hauteur de 35 000 euros afin de poursuivre les actions déjà engagées en 2016 et 2017.

Signé le 28 Juin 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 24 juillet 2018

Cette subvention s'appuiera sur une convention soumise à l'approbation du Bureau de Métropole définissant les modalités de cette participation (programme de travail, objectifs).

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

**Le Bureau de la Métropole Aix-Marseille-Provence,
Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- Le décret n°2001-495 du 6 juin 2001 relatif à la transparence des aides octroyées par les personnes publiques pris pour l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 ;
- La délibération HN 009-011/16/CM du 17 mars 2016 portant délégations du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole.
- L'avis de la commission chargée du suivi et de la cohérence des subventions accordées aux associations.

**Ouï le rapport ci-dessus,
Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,**

Délibère

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 35 000€ à ANIMA Investment Network afin de poursuivre les actions déjà engagées en 2017.

Article 2 :

Est approuvée la convention d'objectifs ci-annexée conclue avec ANIMA Investment Network.

Article 3 :

Monsieur le Président de la Métropole Aix-Marseille-Provence ou son représentant, est autorisé à signer cette convention et tout document afférent.

Article 4 :

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget 2018 de la Métropole Aix-Marseille-Provence - sous politique B330 – nature 6574 – fonction 64.

Cette proposition mise aux voix est adoptée.

Certifié Conforme,
Le Vice-Président Délégué
Relations internationales et européennes

Richard MALLIÉ

**Signé le 28 Juin 2018
Reçu au Contrôle de légalité le 24 juillet 2018**